

**Intitulé du projet : aménagement de la salle de Devantave**

**Description du projet :**

(Où ? Quoi ?)

Révision du chauffage existant (ne fonctionne pas correctement, et ce depuis 13 ans).  
Création d'un parking avec l'achat d'une parcelle pour plus ou moins 30 places.

**Justification :**

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

La salle est louée toutes les semaines – capacité d'accueil de 150 personnes  
Diminution de la consommation de mazout (estimation actuelle de 4200l/an).  
Diminution des charges pour la commune.  
Empêcher le stationnement sauvage et augmenter la sécurité aux abords de la salle et dans le village.

**Comment le mettre en place ?**

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

Analyse de la situation actuelle par un spécialiste (l'installateur).  
Acquisition d'un terrain pour y réaliser le parking.

**Les porteurs du projet :**

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

Le comité des fêtes de Devantave.  
Les habitants du village.  
La commune.

**Intitulé du projet : initiatives de transition**

**Description du projet :**

(Où ? Quoi ?)

Proposer un cycle de conférences, de réflexions et d'actions sur le thème de la transition.

**Justification :**

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

Approfondir et soutenir les actions qui s'inscrivent dans une démarche de transition.

**Comment le mettre en place ?**

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

Eventuellement à la salle de Bardonwez

Acheter le matériel nécessaire (ea. matériel audiovisuel...)

A mettre en lien avec la nouvelle coordinatrice culturelle.

**Les porteurs du projet :**

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

J. René

**Intitulé du projet : initiatives de transition**

**Description du projet :**

(Où ? Quoi ?)

Favoriser les jardins partagés et la mutualisation des moyens de conservation de la production de fruits et légumes locaux.

**Justification :**

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

Evitez le gaspillage !

Investir dans du matériel commun.

Favoriser les circuits courts en permettant une meilleure conservation de la production locale.

**Comment le mettre en place ?**

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

Mise à disposition d'un local communal équipé.

**Les porteurs du projet :**

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

Albert Cornet.

**Intitulé du projet : Chariot à traction chevaline communal**

**Description du projet :**

(Où ? Quoi ?)

Chariot à traction chevaline communal : semblable à un proxibus, sa fonction serait de transporter les usagers (les touristes et les habitants) vers le centre de Rendeux. Il pourrait également être utilisé comme bus scolaire pour de courts trajets et pour le ramassage des déchets.

**Justification :**

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

Transition écologique, sortie du « tout à la voiture », mobilité douce, image positive et pittoresque de la commune, faire connaître des lieux touristiques et valorisation du cheval de trait.

**Comment le mettre en place ?**

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

Contacteur la commune de Marche et Bernard Ridelle.  
Investir dans une calèche et former un meneur d'attelage.  
Contacter les débardeurs (travail d'abattage hors saison).

**Les porteurs du projet :**

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

- Louis Thibaut
- Geoffrey Corman: bourrelier à Hubermont (il connaît la plupart des débardeurs de la région);
- Gaëtan Josy de Habaru: "meneur" d'un projet similaire à Neufchâteau
- Les meneurs et meneuses d'attelages de la commune.

**Intitulé du projet : équipements collectifs communaux à disposition des comités**

**Description du projet :**

(Où ? Quoi ?)

La commune ferait l'acquisition de divers éléments durables et de bonne qualité qui pourraient être loués – empruntés par les comités lorsqu'ils en ont besoin :

- Bar mobile (auvent, frigo, etc.)
- Barbecue mobile
- Podium mobile
- Chapiteau, tonnelle
- Gobelets réutilisables (avec service de nettoyage externe)
- Balisage temporaire
- Rétroprojecteur, ordinateur portable, sono, baffles
- Tables, bancs
- Bracelets pour indiquer l'âge des fêtards (16 ou 18 ans – prévention boissons alcoolisées)
- Barrières nadars

**Justification :**

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

Ne pas polluer, moins jeter et réutiliser.

Eviter le gaspillage pour des activités ponctuelles.

Promotion de l'entité de Rendeux (gobelets réutilisables avec un logo de la commune).

**Comment le mettre en place ?**

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

Caution indispensable pour responsabiliser.

Contrôle nécessaire avant et après le prêt du matériel.

Equipements solides et de bonne qualité.

Remorques de stockage pour éviter la manutention.

Evaluer les besoins, questionner les comités, etc.

**Les porteurs du projet :**

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

Commune de Rendeux.

Comités.

Acteurs privés.

Divers :

Quid plateforme d'achat ?

Attention à l'accessibilité du service, notamment pour des comités qui n'ont pas de 'revenus'

**Intitulé du projet : salle de sport/ hall polyvalent**

**Description du projet :**

(Où ? Quoi ?)

Vise à favoriser la pratique du sport. Le projet n'étant pas encore bien défini, il est judicieux de se demander s'il serait plus pertinent de créer un hall sportif, d'organiser des transports en commun (bus communal) et encourager/faciliter le covoiturage amenant les citoyens vers des lieux où pratiquer un sport à l'extérieur de Rendeux et/ou de favoriser le remboursement de l'inscription à une activité sportive.

Pour l'instant, il n'est pas facile de rejoindre en vélo les autres communes pour pratiquer un sport : le développement des voies lentes pourrait donc également être intéressant.

Pour l'instant, à Rendeux, il manque des endroits pour faire : basket, sports raquettes, volley, mini-foot, tir à l'arc, drone, escalade, yoga, karaté, danse, zumba, gymnastique, escrime, step, psychomotricité, musculation, réadaptation sportive, etc.

**Justification :**

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

Il y a une offre sportive diversifiée à La-Roche-en-Ardenne, Hotton, Marche et Erezée, mais il est nécessaire d'avoir une voiture pour s'y rendre (surtout le soir et le week-end).

Les salles actuelles sur Rendeux ne disposent pas de douches, ni de vestiaires.

L'objectif est d'inciter les gens à faire plus de sport (parce que c'est bon pour la santé), de grandes infrastructures ne sont pas nécessaires.

Les salles et les clubs sportifs sont une vitrine pour la commune (certains villages ne sont connus que par leur club).

**Comment le mettre en place ?**

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

En réflexion.

Quid des futurs locaux disponibles à Marie Scheres ? Dimensionnement, calendrier d'occupation...

Quid des modalités d'accès à la salle de sport du centre Croix Rouge ? Des douches vont y être installées...

Quelles 'conditions' pour l'accès des Rendeusiens aux infrastructures des communes voisines ?

Quelle communication sur l'offre en activités de la micro-région ?

**Les porteurs du projet :**

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

/

**Intitulé du projet : initiatives de transition**

**Description du projet :**

(Où ? Quoi ?)

Finaliser les boîtes à livres.

**Justification :**

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

En avoir une par village.

**Comment le mettre en place ?**

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

Repérer un emplacement pertinent dans chaque village.

**Les porteurs du projet :**

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

A préciser – disposer de personnes motivées pour la gestion et le suivi

**Intitulé du projet : création d'un local de rassemblement à Magoster**

**Description du projet :**

(Où ? Quoi ?)

Aménagement d'un local à Magoster pour réunir les gens, soit 30 à 40 personnes, dans un lieu si possible central, à proximité de la chapelle, par exemple. Si l'acquisition d'un bâtiment n'aboutit pas, on peut rechercher un terrain pour y implanter une salle dont le genre reste à définir (yourte, chalet, etc.). Il serait quand même nécessaire de prévoir une cuisine, des sanitaires et un bar.

**Justification :**

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

Les habitants de Magoster souhaitent depuis longtemps un lieu pour se réunir de façon conviviale. Depuis plus de 15 ans, les gens essaient de se retrouver, soit après le grand feu, soir pour un barbecue villageois, mais on risque l'essoufflement à cause du manque d'un lieu commun de rassemblement. Il y a déjà une cohésion villageoise très prometteuse que l'on peut encore étendre à d'autres habitants, seconds résidents et personnes d'origine étrangère. Il y a aussi une génération d'enfants à Magoster qui bénéficieraient de la salle pour jouer et grandir ensemble.

**Comment le mettre en place ?**

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

On voudrait un local, si possible existant, offrant suffisamment d'espace, de sûreté et de sécurité, harmonieusement intégré dans le village et le paysage.

**Les porteurs du projet :**

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

Il y a déjà un comité de village non-officiel, qui pourrait devenir officiel très rapidement.



## Intitulé du projet : redynamiser la PISQ

### Description du projet :

(Où ? Quoi ?)

Rénover et réaménager l'aire de la PISQ pour en faire un espace rassembleur pour les citoyens. L'endroit pourrait être composé de :

- Infrastructures sportives de plein air (fitness...) pour personnes de tous les âges,
- Bancs et poubelles, en y intégrant un parcours didactique visant à sensibiliser aux déchets,
- Aménager des jardins partagés, hôtels à insectes, petits fruitiers, permaculture...
- Réfléchir aux liens à faire avec le Ravel et les voies lentes.

### Justification :

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

Rencontre et communication entre les différents publics.

Découverte pour les touristes des jardins partagés.

Lieu relié aux voies lentes.

Sensibilisation des usagers à la gestion des déchets, la mobilité douce, la biodiversité.

### Comment le mettre en place ?

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

Jardins partagés : clôtures, matériel de jardinage, terreau, etc.

Acheter du matériel sportif de plein-air, des bancs et des poubelles.

Installer des fontaines à eau.

Travailler la communication sur le projet.

### Les porteurs du projet :

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

Les comités de village (mise en place, création et entretien, animations...).

Les habitants du quartier.

Volontariat.

## Intitulé du projet : maison de village de Chéoux

### Description du projet :

(Où ? Quoi ?)

Aménagement de la future maison de village de Chéoux en remplacement de la salle existante (y compris un espace de stockage pour le matériel du comité et une plaine de jeux sécurisée). L'objectif est de soutenir une dynamique existante, et pas uniquement d'y organiser des kermesses. La notion de "maison de village" est primordiale. Capacité souhaitée d'approximativement 80 personnes assises.

Pour rappel les activités récurrentes dans le village de Chéoux sont :

- dîner des 2x25,
- grand feu avec marche aux flambeaux,
- course aux œufs,
- marche ADEPS,
- BBQ villageois,
- kermesse,
- souper de remerciement,
- halloween,
- Saint-Nicolas,
- marché de Noël.

Ces activités intergénérationnelles attirent  $\pm$  5.000 personnes par an au village.

De plus, la salle actuelle est régulièrement occupée à l'occasion de communions, de mariages, de fêtes d'anniversaires, d'enterrements, de petits concerts, et bien entendu des nombreuses réunions nécessaires dans le cadre de l'organisation des activités citées ci-dessus.

### Justification :

(Dans quel but ? Impact sur le développement durable ?)

- La salle actuelle
  - est un ancien bâtiment scolaire (classe et logement de l'instituteur);
  - a été aménagée il y a plusieurs dizaines d'années en salle des jeunes;
  - présente des inconvénients inhérents à sa vétusté (l'étage n'est plus accessible car les planchers présentent un réel danger);
  - ne peut pas être agrandie du fait de sa situation (proximité immédiate de la voirie, relief, entourée de terrains agricoles);
  - est très difficilement accessible aux PMR (différents niveaux);
  - n'est plus adaptée aux nombreuses activités organisées actuellement au village (locaux non adaptés à la nouvelle fonction, cuisine trop exiguë et avec matériel vétuste, sanitaires totalement inadaptés [un seul W.C. qui plus est, non accessible aux PMR]);
  - ne possède pas de plaine de jeux ce qui freine/complique un usage du type fête de famille;
  - ne possède pas de parking ce qui induit des stationnements dangereux (en bordure de voirie et dans un léger virage); plusieurs accrochages sont d'ailleurs à déplorer;

- est très énergivore car les locaux ne sont pas isolés (c'est le comité supporte les frais de chauffage et qui a notamment fait l'acquisition d'un poêle à pellets pour réduire la consommation de mazout).
- n'est pas isolée au point de vue acoustique.

Le bâtiment (et la propriété) récemment acquis par la commune de Rendeux en vue d'y réaliser la maison de village présente les intérêts suivants :

- possibilité de sauvegarde et de valorisation d'un patrimoine rural intéressant (ancienne ferme typique actuellement inoccupée);
- ce bâtiment est situé sur la place du village, à côté de l'église, ce qui permettra de réunir toutes les activités au centre du village;
  - pour les activités importantes, la place pourra accueillir un chapiteau, le marché de Noël, etc.
  - pour les activités de plus petite envergure, la place permettra un stationnement sécurisé;
- l'emprise au sol assez importante du bâtiment permettra de réaliser un aménagement sans extension en vue de prévoir :
  - un local à destination de salle de village;
  - un local plus réduit permettant des activités, réunions, rencontres sans devoir chauffer des volumes trop importants;
  - une cuisine adaptée;
  - des sanitaires répondant aux normes de salubrité;
  - un local destiné au rangement du matériel assez important eu égard aux nombreuses activités organisées au village;
- tous les locaux répondront aux normes de sécurité;
- ce bâtiment sera facilement accessible aux PMR;
- l'aménagement de ce bâtiment permettra de prévoir une isolation thermique et acoustique adéquate;
- ce bâtiment
  - sera un lieu de rencontre;
  - permettra d'étendre le panel des activités proposées à la population (ateliers divers, expositions, conférences, etc.)
  - pourra accueillir notamment les activités qui ont actuellement lieu au domicile de personnes privées (par exemple, réunions du SEL – Système d'Echange Local – répétition d'une chorale wallonne);
  - permettra d'organiser des réunions communales (par exemple dans le cadre d'enquêtes publiques, de réunions de la CLDR et/ou de groupes de travail);
- sur la propriété, une plaine de jeux sécurisée pourra être prévue rendant la salle plus accueillante notamment pour les réunions familiales avec des jeunes enfants;

En résumé, l'objectif de ce projet est de doter le village de Chéoux d'une maison de village :

- située au centre de la localité;
- adaptée aux activités existantes;
- permettant d'étoffer le panel des activités proposées à la population;
- permettant des rencontres plus sécurisantes (parking, plaine de jeux sécurisée);
- plus adaptée aux exigences en matière d'énergie et de salubrité et aux normes de sécurité;
- soutenant la dynamique actuelle du village.

Pour rappel, le village de Chéoux est un des villages dont le taux d'accroissement de la population compte parmi les plus élevés de la commune du fait de l'installation de nombreux jeunes ménages. Il faut soutenir cette dynamique et favoriser la création de liens entre anciens et nouveaux habitants afin de garantir la bonne intégration de ces derniers et de développer la solidarité par le biais de projets communs.

### **Comment le mettre en place ?**

(Ex : tâches à réaliser, terrain à acquérir...)

- Le bâtiment pressenti pour la maison de village vient d'être acheté par la commune.
- En plus du bâtiment proprement dit, la propriété permettra l'aménagement d'une plaine de jeux.
- L'occupation de la maison de village devra être respectueuse du voisinage et devra faire l'objet de règles bien précises permettant une occupation harmonieuse (réservation, attribution des locaux, entretien, nature des activités admises, règlement d'ordre intérieur, etc.)
- La gestion de la maison de village sera assurée par le comité des fêtes existant qui est représentatif de la population.

### **Les porteurs du projet :**

(Les différents acteurs qui vont contribuer à sa réalisation)

La commune, le comité des fêtes et les habitants de Chéoux.